



Apports d'une perspective sociotechnique dans la conception de systèmes à risques

Contributions of a sociotechnical perspective in the design of risk systems

VAUTIER Jean-François

CEA

Fontenay-aux-Roses
jean-francois.vautier@cea.fr

COYE DE BRUNELIS
Thierry
THALES
Sophia-Antipolis
thierry.coyedebrunelis@
thalesgroup.com

PERINET Romuald
GRTgaz
Saint Denis
romuald.perinet@grtgaz.fr

MAZRI Chabane INERIS Verneuil-en-Halatte chabane.mazri@ineris.fr

Résumé — La communication se propose d'étudier les apports d'une perspective sociotechnique dans la conception de systèmes à risques. Il s'agit d'examiner plus particulièrement en quoi certaines caractéristiques des processus de conception des systèmes sociotechniques (SST) peuvent permettre à ces derniers de fonctionner plus efficacement lors de leur exploitation et d'améliorer leur sécurité en évitant de faire apparaître des évènements critiques comme la destruction ou l'endommagement d'un élément de leur sous-système technique (engins spatiaux, canalisations...). Cette communication se fera en trois temps. Premièrement, deux types de systèmes sociotechniques (SST), poursuivant des objectifs similaires, seront décrits ainsi que leur processus de conception. Chacun des deux SST vise à assurer une trajectoire adéquate à l'un des éléments du sous-système technique qui compose ce SST. Dans un deuxième temps, trois principes des processus de conception des deux précédents SST seront décrits. Enfin, dans un troisième temps, des conditions organisationnelles propices à la mise en place de ces trois principes de conception seront présentées.

Mots-clefs — système sociotechnique, sécurité, facteurs organisationnels et humains (FOH)

Abstract — The aim of this paper is to study the contributions of a socio-technical perspective in the design of risk systems. In particular, it will examine how certain features of sociotechnical system (STS) design processes can enable these systems to operate more efficiently and improve their safety by avoiding the occurrence of critical events such as the destruction or damage of an element of their technical subsystem (spacecraft, pipelines...). This presentation will be divided into three parts. Firstly, two types of sociotechnical system (STS), with similar objectives, will be described, along with their design process. Each SST aims to ensure an appropriate trajectory for an element of the technical subsystem. Secondly, three principles of the design processes of the two previous STS will be described. Finally, the organizational conditions conducive to the implementation of the three design principles will be presented.

Keywords — sociotechnical system, safety, human and organisational factors

I. INTRODUCTION

La communication se propose d'étudier l'apport d'une vision sociotechnique des systèmes pour améliorer les performances de sécurité des systèmes à risques. Il s'agit d'examiner plus particulièrement en quoi certaines caractéristiques des processus de conception des systèmes sociotechniques (SST) peuvent permettre à ces derniers de fonctionner plus efficacement lors de leur exploitation et d'améliorer leur sécurité en évitant de faire apparaître des évènements critiques comme la destruction ou l'endommagement d'un élément de leur sous-système technique (engins spatiaux, canalisations...).

La notion de système sociotechnique fut introduite par Eric TRIST et Ken BAMFORTH en 1951. Ils définirent un système sociotechnique comme un système composé d'un sous-système social et d'un sous-système technique en interaction. Il s'agit par

10

11

13

19

20

2122

exemple d'une entreprise, d'un atelier, d'une situation de travail... Dans le cadre de ce dernier type de SST, le sous-système social peut renfermer un ou plusieurs êtres humains dont l'activité est régie par une organisation du travail. Le sous-système technique peut alors être un ensemble d'outils, d'équipements ou encore un véhicule piloté par un être humain... et ce à l'intérieur d'un environnement de travail (c'est-à-dire un local ou encore une route, l'atmosphère pour un véhicule volant... ainsi que les ambiances physiques comme le bruit, la température...).

De fait, une vision sociotechnique des systèmes appréhende toujours ces derniers comme un ensemble composé d'un sous-système social et d'un sous-système technique. La frontière du système considéré dans cette approche ne sera donc jamais circonscrite à un système uniquement technique. Ne serait-ce qu'en exploitation, les systèmes techniques que nous étudierons seront toujours en interaction avec un ou plusieurs êtres humains. Ces derniers les utilisent, les pilotent, les maintiennent en conditions opérationnelles, les mettent à jour, les réparent, les nettoient... Dans ce cadre, s'interroger sur la frontière du système considéré (c'est-à-dire se demander en pratique où mettre la frontière du système) représente, pour nous, une étape cruciale et préalable à toute analyse. Ceci est d'ailleurs cohérent avec le deuxième thème d'analyse d'une approche systémique proposé en 2022 par l'OCDE/AEN (OECD/NEA) : "System boundaries and external context" / Frontières du système et contexte externe. Cela conduit aussi à devoir repenser la frontière ou la limite du système étudié si le système, considéré dans un premier temps, est envisagé comme n'étant que technique.

La sécurité est définie par Villemeur (1988) comme étant l'« aptitude d'une entité à éviter de faire apparaître, dans des conditions données, des événements critiques ou catastrophiques ». Il s'agit donc, dans notre cadre, de la capacité d'un SST à éviter de faire apparaître des évènements dommageables, voire catastrophiques, à ses sous-systèmes, en particulier, son sous-système technique.

Cette communication se fera en trois temps.

Premièrement, deux types de SST seront décrits ainsi que deux processus de conception. Et pour ne pas surcharger d'exemples cette communication, nous proposons de nous concentrer uniquement sur deux SST ainsi que sur deux processus de conception. Les deux SST, examinés ici, présentent à la fois des différences et des ressemblances afin que l'on puisse dégager de cet examen quelques enseignements. Le premier exemple porte sur un SST dont l'un des éléments du sous-système technique a subi un accident majeur qui a entraîné sa destruction. Cet élément est un engin spatial. Le process industriel de conception du SST correspondant est de grande ampleur. Le second exemple porte sur un SST dont les éléments techniques examinés seront le godet d'une pelleteuse et les canalisations. Il s'agit donc d'un processus industriel de conception plus modeste mais qui concerne un SST qu'on peut rencontrer dans la vie de tous les jours. Plus précisément, le processus de conception examiné pour le premier exemple est celui qui a précédé l'accident survenu. Le second processus de conception étudié est celui qui fait suite à la survenue d'incidents. Il a permis d'améliorer la sécurité du SST existant aujourd'hui. Les deux SST étudiés présentent des ressemblances. En effet, chaque SST considéré ici vise à assurer une trajectoire adéquate à l'un des éléments de leur sous-système technique.

Plus précisément, les deux exemples concernent respectivement :

- le Mars Climate Orbiter (MCO) de la NASA dont l'accident en 1999 a conduit à sa destruction. Un rapport d'enquête sorti fin 1999 a montré un fonctionnement inadéquat du SST en question (équipe de contrôle de la trajectoire de l'orbiter de la NASA, équipe technique du concepteur et exploitant de l'orbiter, l'orbiter lui-même...) : des ordres inappropriés ont en effet été envoyés par la salle de contrôle de la NASA à l'orbiter et des données inappropriées ont été envoyées par le concepteur et exploitant de l'orbiter à la salle de contrôle de la NASA. L'origine de ce fonctionnement inadéquat remonte en fait à des déficiences survenues dans le processus de conception du SST;
- le godet d'une pelleteuse. Le SST considéré ici vise à assurer une trajectoire adéquate au godet d'une pelleteuse afin d'éviter que des canalisations ne soient endommagées par ce godet.

Dans le deuxième temps de cette communication, trois caractéristiques des processus de conception des deux précédents SST seront décrits. Ayant choisi dans le cadre de cette communication d'une part un processus de conception d'un SST dont le fonctionnement a conduit à un accident de l'élément « orbiter » du sous-système technique et d'autre part un processus de conception d'un SST dont le fonctionnement permet d'améliorer la sécurité du SST considéré en évitant d'endommager l'élément « canalisation » du sous-système technique, nous indiquerons des caractéristiques des deux processus de conception qui sont favorables, en creux ou directement, à la sécurité des deux SST considérés. Nous avons étudié pour ce faire, d'une part des recommandations apparaissant dans un rapport d'enquête réalisé suite à l'accident de l'orbiter, et d'autre part des caractéristiques du processus de conception du second SST qui ont permis d'améliorer la sécurité de ce dernier en lui permettant d'éviter d'endommager l'élément technique « canalisation ». Concernant ce second SST, nous nous focaliserons donc sur deux éléments techniques du SST: le godet et la canalisation alors que concernant le premier SST, nous nous focaliserons uniquement sur un seul élément technique : l'orbiter. Enfin, nous qualifierons ces caractéristiques de principes car elles proposent un développement de trois grands principes présentés dans une norme internationale sur la conception de SST et de systèmes techniques. Il nous a paru préférable de chercher à enrichir les trois principes de la norme précédente afin d'en faciliter sa mise en application, plus spécifiquement pour la conception de SST, plutôt que de chercher à proposer de nouveaux principes dont l'applicabilité serait incertaine.

Enfin, dans un troisième temps, des conditions organisationnelles propices à la mise en place des trois principes de conception précédents seront présentées.

De fait, cette vision sociotechnique nous semble pouvoir être utile à l'ensemble des métiers du risque puisque ces derniers sont toujours exercés in fine par des systèmes sociotechniques. Par ailleurs, la démarche présentée, reliant le fonctionnement d'un système sociotechnique à des principes de conception particuliers, dont la mise en œuvre dépend de l'existence de certaines

conditions organisationnelles, nous semble être une manière très opérationnelle, d'une part, de contribuer à l'analyse de fonctionnements inappropriés apparaissant au sein des SST, et ce en examinant les caractéristiques de sa conception ainsi que les conditions organisationnelles dans lesquelles s'inséraient cette conception, et d'autre part, de contribuer à l'obtention d'un fonctionnement durable et efficace d'un SST. En cela, cette démarche en deux temps à partir de l'examen du fonctionnement d'un SST nous semblent renvoyer à une démarche systémique (puisque prenant dûment en compte les interactions entre des facteurs techniques, humains et organisationnels (AIEA, 2016; OECD (OCDE), 2022)), démarche qui nous paraît pouvoir contribuer utilement à la mise en place d'une réindustrialisation et d'une transition écologique efficaces et durables. Obtenir une durabilité, en particulier, du fonctionnement d'un SST, nous semble en effet nécessiter que des conditions organisationnelles, propices au déploiement de principes de conception favorables à la sécurité, aient été mises en place au préalable.

II. DESCRIPTION DE DEUX TYPES DE SYSTEMES SOCIOTECHNIQUES

A. Le SST de contrôle de la trajectoire du Mars Climate Orbiter [MCO]

1) Constitution du SST

Le sous-système social du SST considéré était composé d'au moins deux équipes : une équipe de salariés, responsable de la navigation de l'orbiter, qui était située au sein du Jet Propulsion Laboratory (JPL) de la NASA et une autre équipe, responsable de l'exploitation de l'orbiter, qui fournissait en particulier des données sur le fonctionnement de l'orbiter. Cette dernière équipe était située au sein de Lockheed Martin, également le concepteur et le fabricant de cet engin spatial. Les deux équipes étaient en télécommunication l'une avec l'autre.

En termes chronologiques (cf. Rapport d'enquête, 1999), la NASA envoya, en 1998, le Mars Climate Orbiter à destination de la planète Mars. Des corrections de trajectoire furent envoyées par le JPL à l'orbiter pendant son voyage dans l'espace interplanétaire, et ce en se servant des données de force de poussée transmises au JPL par Lockheed Martin. Or, les valeurs fournies par Lockheed Martin à la NASA étaient en fait exprimées en livres (unités de force du système impérial) alors que la NASA pensait que les valeurs reçues étaient exprimées en newtons (Système International d'unités [SI]). Les corrections de trajectoire furent alors inadaptées. Ainsi, en septembre 1999, l'orbiter arriva dans l'atmosphère martien à une altitude plus basse que prévue, ce qui l'a détruit.

2) Processus de conception du SST

Le rapport d'enquête, considéré ici, indiqua plusieurs recommandations, relatives aux causes racines de l'accident, des recommandations à prendre en compte par le futur projet Mars Polar Lander (MPL) faisant suite au projet MCO. L'objectif était d'éviter que les problèmes pointés dans le cadre du projet MCO ne surviennent à nouveau dans le cadre de ce nouveau projet MPL. Ainsi, il était recommandé au projet MPL de vérifier l'utilisation constante des unités du système international tout au long de la conception et de l'exploitation du nouvel engin spatial. Le comité recommanda aussi d'effectuer un audit des logiciels concernés par les données transférées entre l'équipe de navigation du JPL et l'équipe d'exploitation de l'engin spatial MPL. L'objectif était de vérifier leur conformité aux spécifications d'interfaçage entre les logiciels (SIS), qui indiquaient, en particulier, de transférer des données établies selon les unités du SI.

Ainsi, ce rapport pointe en creux, selon nous, un manque de vérification et de contrôle de la part de la NASA sur les systèmes d'unités utilisées par son sous-traitant lors de la conception et de l'exploitation des engins spatiaux ainsi qu'un manque de vérification de la conformité des logiciels aux spécifications d'interfaçage entre logiciels. En d'autres termes, cela pointe, d'une manière indirecte, un déficit de conception participative puisque la NASA ne connaissait pas vraiment les méthodes et les données utilisées par son sous-traitant. De son côté, la deuxième recommandation pointe, indirectement, le manque de connaissances par la NASA du fonctionnement des logiciels responsables des transferts de données entre les acteurs. Plus globalement, cela témoigne aussi d'un déficit d'essais de fonctionnement du SST considéré.

B. Le SST de contrôle de la trajectoire d'un godet de pelleteuse lors d'une opération de terrassement

Les agressions externes (par exemple l'agression mécanique d'une canalisation par le godet d'une pelleteuse) représentent la principale cause d'incidents sur les réseaux de transport de gaz naturel en France. De nombreuses mesures existent déjà pour lutter contre ces agressions : protections mécaniques, surveillance du réseau, campagnes de sensibilisation, réglementation travaux tiers... Toutefois, des progrès restent toujours possibles et c'est justement l'objet de la suite de ce chapitre : la présentation d'un nouveau SST imaginé par GRTgaz dont l'un des éléments techniques vise à alerter l'équipe de terrassement lorsque le godet de la pelleteuse s'approche à une distance critique de la ou les canalisations de gaz enterrées situées à proximité.

1) Constitution du nouveau SST mis en place pour les opérations de terrassement

Ce SST est constitué d'un sous-système social (des opérateurs de terrain) et d'un sous-système technique (des outils, au sens large, pour l'intervention et une canalisation).

Le sous-système social comprend différents opérateurs. Sur le chantier, la maîtrise des risques est assurée par l'agent GRTgaz et une équipe de terrassement (un chef de chantier, un pelleteur et un suiveur). L'organisation peut également comprendre un représentant de la maîtrise d'ouvrage GRTgaz (superviseur).

Les principales missions des acteurs sont brièvement décrites ci-dessous :

- Le superviseur représente la maîtrise d'ouvrage afin d'assurer le bon déroulement du chantier. Il prend connaissance des concessionnaires voisins et de leurs recommandations. Il recueille les données techniques sur la canalisation. Il s'assure que l'exploitant valide la méthode utilisée pour le terrassement/remblai (intégrité canalisation). Il favorise la communication entre les différents acteurs et parties intéressées.
- L'agent GRTgaz valide le matériel et la méthodologie de terrassement proposée par l'entreprise. Il valide l'emprise du chantier et de la fouille proposée par l'Entreprise. Il détecte et matérialise l'ouvrage GRTgaz sur l'emprise du chantier. Il vérifie la concordance entre les plans et la détection en faisant réaliser des sondages.
- Le chef de chantier prend rendez-vous avant le démarrage du chantier avec l'agent GRTgaz et signe le compte-rendu de réunion de visite chantier. Il dispose avec lui de tous les documents utiles à l'exécution des travaux. Il assure la transmission des consignes au suiveur et au pelleteur sur les travaux à réaliser.
- Le pelleteur vérifie le bon fonctionnement des dispositifs de détection et d'alerte de son véhicule, suit les consignes données par le suiveur de pelle selon les signes de guidage convenus dans l'entreprise et contrôle l'absence du personnel à pied dans la zone d'évolution.
- Le suiveur doit être accepté et reconnu par le conducteur de pelle. Il fait exécuter par le pelleteur les consignes données par le chef de chantier/équipe. Il s'assure de la finesse du terrassement. Il est garant des règles imposées par GRTgaz (précision du pelleteur et « non accrochage » d'éléments lors du terrassement à l'aplomb du godet). Il guide le pelleteur en appliquant les signes de guidage de l'entreprise.

Le sous-système technique comprend une pelleteuse, des outils pour le piquage, les sondages... et un système d'Aide à la Réalisation de Terrassement à proximité de Réseaux de gaz Enterrés (Système **ARTeRE**). Ce système **ARTeRE** repose sur l'acquisition et l'exploitation de données de géoréférencement des canalisations de gaz enterrées et des limites de la zone d'emprise des chantiers. Cette solution vise à suivre la position du godet et à mesurer en temps réel la distance godet/canalisation. Il vise à limiter les conséquences d'erreurs de représentation (par exemple : biais attentionnel ou défaut de communication) ou d'erreur d'arbitrage (notamment dans des situations perturbées ou sous contraintes de temps). L'objectif est, à partir d'alarme visuelle et sonore de renforcer la vigilance des acteurs du chantier, prenant ainsi en compte à la fois les dimensions techniques, humaines et organisationnelles de la sécurité. Le SST est illustré par le schéma ci-dessous :

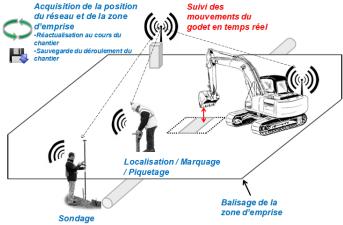


Figure 1 : Illustration du fonctionnement du SST lors d'une opération de terrassement

2) Processus de conception du SST

La conception du système ARTeRE et de son intégration dans le SST pré-existant est basée sur une approche intégrée qui combine des compétences en gestion des risques, en ingénierie technique et dans le domaine des facteurs humains et organisationnels. Ces différentes compétences ont été mises en œuvre de manière complémentaire, visant à maintenir la cohérence nécessaire tout au long du projet entre quatre principales « briques » de conception (voir la figure 2 ci-dessous) :

- La définition des exigences de sécurité du système futur,
- La modélisation de la sécurité du système sociotechnique existant,
- La modélisation des risques sociotechniques du système existant,
- L'ingénierie du système sociotechnique innovant.

L'articulation de ces briques est décrite schématiquement ci-dessous :

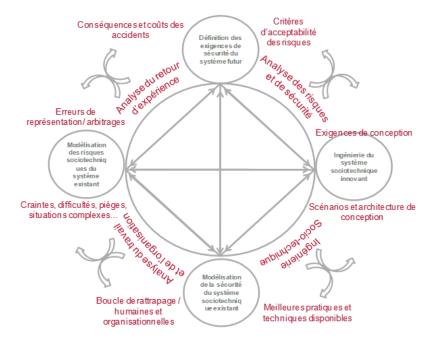


Figure 2 : Modèle de conception intégrée d'un système sociotechnique

a) Définition des exigences de sécurité du système futur

Les règles de terrassement sont les suivantes :

- Zone d'emprise de l'ouvrage : travail, avec des engins mécaniques, autorisé uniquement en présence d'un agent GRTgaz.
 - Le terrassement mécanique est autorisé au-delà des 40 cm appliqués à la zone d'incertitude en classe de précision A (conformément à la réglementation).
 - Le terrassement manuel est obligatoire à proximité de l'ouvrage à moins de 40 cm de la canalisation en classe de précision A.
- Zone hors emprise de l'ouvrage : travail possible avec des engins mécaniques sans la présence de GRTgaz.

Le terrassement mécanique est donc interdit à moins de 40 cm de la canalisation (selon les trois dimensions en X, Y et Z). Le terrassement est également interdit à l'extérieur de la zone d'emprise des travaux (zone à l'intérieure de laquelle les ouvrages de gaz ont été préalablement repérés et matérialisés)¹. Dans la suite de la communication, ces espaces seront désignés « Zone de Terrassement Non Sûr » (ZTNS) par distinction avec la « Zone de Terrassement Sûr » (ZTS : terrassement mécanique autorisé à une distance supérieure à 40 cm du fuseau de la canalisation et à l'intérieur de la zone d'emprise des travaux).

b) Modélisation de la sécurité du système sociotechnique existant avant l'introduction du système ARTeRE

Le déroulement type d'un chantier de terrassement peut être décomposé en trois phases principales : avant le démarrage du terrassement, pendant le terrassement et à la fin du terrassement.

Pendant le terrassement, ce chantier à proximité d'une canalisation de gaz enterrée s'apparente à la résolution collective d'un problème dont les inconnus sont les coordonnées X, Y et Z de la canalisation de gaz (et de celles des éventuels autres réseaux ou obstacles présents à proximité). Au cours du terrassement, chaque volume de terre excavé (mécaniquement ou manuellement) permet à chacun de vérifier les hypothèses retenues avant le démarrage du chantier concernant la localisation et la trajectoire des canalisations et d'actualiser sa représentation de la situation, des risques encourus et de la stratégie de terrassement à adopter. Chacun prend sa part de responsabilité dans la surveillance des opérations, le maintien de marges suffisantes de sécurité pour garantir l'intégrité de la canalisation de gaz et le cas échéant dans l'ajustement ou l'interruption du chantier : c'est cette vigilance partagée qui permet d'assurer la maîtrise des risques au cours du terrassement.

¹ La zone d'emprise du chantier a fait l'objet d'une analyse de risques et de mesures de maîtrise des risques appropriées (détection et marquage au sol des canalisations...) en conséquence de la présence repérée d'une canalisation de gaz enterrée. En dehors de cette zone, la localisation des réseaux en présence n'a pas fait l'objet d'une telle analyse de risques : les incertitudes qui en résultent font de cette zone une zone de terrassement non sûr.

218 d'in 219 d'in 220 du r

La modélisation a été réalisée à partir de l'analyse sur le terrain de chantiers en zone urbaine et de l'analyse des rapports d'incident. La démarche mise en œuvre a permis de mettre en évidence trois sources potentielles de défaillances dans la maîtrise du risque d'accrochage :

- L'existence d'une canalisation de gaz enterrée n'est pas connue des intervenants.
- La canalisation est connue, mais mal repérée ou localisée.
- Il existe un doute sur la localisation précise de la canalisation.

225 A partir

A partir de ces données, deux types d'erreurs sont distingués :

- Les erreurs de représentation :
 - L'existence de canalisations de gaz enterrées ou les limites de la zone d'emprise du chantier ne sont pas connues ou ont été oubliées
 - o Les canalisations ou les limites de la zone d'emprise du chantier sont connues, mais sont mal localisées, repérées ou imaginées
- Les erreurs d'arbitrage : un conflit d'objectif ou de priorité existe ; le risque d'accrochage est sous-estimé conduisant à une décision inappropriée.
- d) Ingénierie du système sociotechnique innovant

La fonction principale du système technique ARTeRE est d'alerter le pelleteur de la sortie de ZTS. Les fonctions techniques en jeu sont les suivantes :

- FT1 : Mesurer la distance godet/réseau,
- FT2 : Transmettre les données,
- FT3 : Analyser/traiter les données,
- FT4 : Avertir le pelleteur.

Cette fonction principale se décompose en deux sous-fonctions :

- Cas n°1: terrassement mécanique à l'intérieur de la ZTS à une distance inférieure ou égale à 40 cm du fuseau de la canalisation. Dans ce cas une alarme sonore continue retentira, associée au déclenchement d'un gyrophare de couleur rouge situé sur le dessus de la cabine et à l'activation d'un indicateur lumineux de couleur rouge situé à l'avant du bras de la pelleteuse (zone d'exploration visuelle privilégiée par le pelleteur).
- Cas n°2 : terrassement mécanique à l'extérieur de la ZTS. Dans ce cas une alarme sonore discontinue retentira, associée au déclenchement d'un gyrophare de couleur jaune situé sur le dessus de la cabine et à l'activation d'un indicateur lumineux de couleur jaune situé à l'avant du bras de la pelleteuse (zone d'exploration visuelle privilégiée par le pelleteur).

III. DES CARACTERISTIQUES DES PROCESSUS DE CONCEPTION DES SST FAVORABLES A LA SECURITE – DES PRINCIPES DE CONCEPTION

De la planète Mars à la canalisation de gaz en milieu urbain, les deux cas décrits ci-dessus sont bien physiquement séparés par des millions de kilomètres mais ils nous semblent intellectuellement proches et susceptibles d'amener des leçons communes. Celles-ci ne sont certainement pas exhaustives mais peuvent néanmoins déjà prétendre constituer des bonnes pratiques de conception. Ainsi, que ce soit le crash du Mars Climate Orbiter ou l'approche ARTeRE, l'échec de l'un ou la réussite de l'autre nous invitent à questionner les regards que l'on porte sur les systèmes à risques que nous créons et à l'opportunité d'y intégrer des dimensions sociales ; l'investissement correspondant variera naturellement comme les autres dimensions en fonction des contraintes temporelles et budgétaires.

Les trois caractéristiques des processus de conception que nous allons présenter sont proches de trois grands principes développés dans la norme internationale 9241- 210 « Conception centrée sur l'opérateur humain pour les systèmes interactifs ». C'est la raison pour laquelle nous nous sommes autorisés à parler également de principes dans le cadre de notre étude lorsque nous pointons des caractéristiques de conception favorables à la sécurité.

La norme précédente énonce le processus à suivre par les équipes en charge de la conception de systèmes techniques ou sociotechniques. L'objectif est d'aider à concevoir des systèmes *in fine* « utilisables et utiles », et ce en se concentrant sur les utilisateurs (finaux et autres) et leurs besoins. Notons d'ailleurs, que concevoir un système, technique ou sociotechnique, suivant le prisme de la conception centrée utilisateur ne fait pas qu'en améliorer l'efficacité et l'efficience. Cela améliore également la durabilité et « réduit les effets nuisibles potentiels de leur utilisation sur la santé, la sécurité et les performances ». Cette « approche » de conception ne cherche pas à exclure les autres démarches projet. Elle vise au contraire à être intégrée à divers processus ou méthodes de conception (Agile, waterfall, cycle en V…). Les principes de cette norme, dont la première version est parue en 1999, ont été validés par plus de deux décennies de mise en application.

Les trois grands principes de la norme sont l'implication des utilisateurs, la dimension itérative de la conception et la compréhension explicite du travail des utilisateurs :

- Principe d'implication des utilisateurs dans la conception. Par leur participation effective au processus de conception des systèmes, les utilisateurs (tous, pas seulement ceux qui les exploitent mais également ceux qui les configurent, les déploient, les maintiennent en conditions de fonctionnement soit tous les utilisateurs en interaction avec ces systèmes et ce dans chacune de leurs phases de vie) sont des vecteurs de connaissance sur l'emploi des systèmes existants, sur les contextes d'emploi, sur les points faibles mais aussi les points forts du « legacy » (systèmes toujours utilisés dont on « hérite ») ;
- Principe de dimension itérative de la conception centrée sur l'utilisateur. En effet, aucune solution n'est la bonne du premier coup. La conception participe d'un principe de maturation nécessairement inscrite dans une temporalité. Un concept, une idée qui peuvent sembler adaptés *a priori* se révèlent parfois inappropriés une fois travaillés. Le travail des « solutions » de conception avec les utilisateurs permet d'en prendre conscience, de s'apercevoir que les besoins exprimés étaient, par exemple, mal compris par l'équipe de conception ;
- Principe de compréhension explicite du travail des utilisateurs, des tâches et des environnements. Cela passe par l'analyse de l'activité opérationnelle (qu'il s'agisse de faire évoluer des systèmes existants ou d'en créer de nouveaux). En effet, la grande majorité des besoins utilisateurs se cache dans la compréhension fine de leur activité, de chaque tâche et de chaque action.

De fait, notre propos est de proposer trois principes de conception qui ont été construits en se basant sur ceux de la norme précédente mais que l'on a enrichi en intégrant en particulier le champ des sciences de gestion. Les dénominations des trois principes présentés ici seront donc quelque peu différentes. Mais le lecteur pourra aisément percevoir la filiation avec les principes de la norme précédente.

Le premier principe, présenté ici, est relatif à une conception qui intègre pleinement une ingénierie participative permettant d'adapter les modalités d'inclusion des acteurs, et donc des dimensions techniques et sociales qu'ils portent, dans le processus de conception. Le deuxième consiste en un principe de « *modestie* » qui suppose que nos modèles d'anticipation, y compris ceux développés dans des cadres participatifs, ne peuvent se hisser au niveau de la complexité du réel. Par conséquent, plutôt que d'envisager des phases de conception distinctes de celles de l'opérationnalisation, il s'agit ici de promouvoir une approche hybride visant à articuler de manière continue, la conception et l'expérimentation, même quand celle-ci se fait à petite échelle, ou encore, quand cela est possible, par la simulation. Nous parlerons dans la suite d'une approche hybride conception/expérimentation. Enfin, le troisième principe porte sur la nécessité d'analyser le travail réel réalisé par les utilisateurs des systèmes techniques.

Dans la suite de ce chapitre, chacun des trois principes sera explicité et relié aux deux cas présentés dans le chapitre II. Nous verrons, dans ce qui suit, la manière dont ces trois principes ne peuvent découler que d'une vision sociotechnique des systèmes.

A. Principe 1: Conception participative

1) Éléments de définition

Le concept de participation peut se définir comme la création d'espaces d'échanges, ou d'interactions, dimensionnés pour accueillir et confronter les apports de l'ensemble des acteurs jugés pertinents pour une problématique donnée (Mazri, 2007). Une telle définition est à distinguer des approches dites de « concertation » qui, si elles sont répandues dans le langage courant, ne sont pas porteuses de modèles formels sur lesquels nous pouvons nous appuyer.

Ces espaces d'échanges, que l'on peut qualifier comme des organisations même si leurs structures hiérarchiques peuvent être beaucoup plus souples et moins bien formalisées, possèdent des degrés de liberté variés :

- la taille définie par le nombre de participants qui peut varier de moins d'une dizaine à plusieurs centaines ;
- les modalités de participation attribués à chaque participant : information, collecte de connaissances, prise en compte de systèmes de valeurs, pouvoir décisionnel, veto... ;
 - les règles d'interaction qui structurent les modalités d'échange ;
 - le périmètre de travail qui se traduit par une vision plus ou moins restrictive de la ou des problématiques qui y seront traitées ;
 - la durée et les termes de clôture qui doivent être définis en amont afin de rationaliser les efforts collectifs et partager des objectifs communs.

Sur cette base, nous pouvons définir l'ingénierie participative comme le dimensionnement de chacun de ces cinq paramètres en fonction de la situation rencontrée. Un tel processus est hautement dynamique dans la mesure où chacun de ces degrés de liberté est influencé et influence les autres. Ainsi, à titre d'exemple, la durée va fortement dépendre du nombre de participants qui, eux-mêmes, sont dépendants du périmètre de travail.

2) Problématique sociotechnique associée en situation de conception

Tout processus de conception d'un système compliqué, voire complexe, implique une approche collaborative déjà largement reconnue et documentée en gestion de projets (Bravo et al., 2021) ou en management de l'innovation (Xie et al., 2023).

Le principe de conception participative proposé ici postule que la qualité globale d'un tel processus, et par conséquent, de ses résultats, est fortement dépendant de la qualité de la structure participative sous-jacente. Appliquée au domaine des risques, ce principe postule que les modalités d'identification, d'évaluation et de traitement des risques au travers notamment de boucles

de régulation adaptées, va être fortement dépendant de la structure sociale qui organisera les interactions des différents participants tout au long du processus technique de conception.

Ancré dans une logique constructiviste (Glaserfeld, 1984), ce principe se décline en deux parties :

- la prise en compte de la dimension sociale d'un système ne peut se faire qu'au travers des acteurs qui les portent. Ainsi, les dimensions sociales associées au système à concevoir ne peuvent être portées que par les acteurs qui les représentent au travers de leurs connaissances, usages, pratiques opérationnelles et valeurs. De ce fait, toute défaillance en termes d'identification d'un acteur pertinent, ou son inclusion tardive impliquera par conséquent une omission qui risque de nuire à la connaissance des risques ou à leur évaluation en situation réelle ;
- la <u>bonne</u> prise en compte de la dimension sociale d'un système passe nécessairement par la conception d'une <u>bonne</u> structure participative. Il ne suffit pas que les bonnes personnes soient présentes, il faut encore que les modalités de leur participation en termes de temporalité et niveau d'inclusion permettent une juste représentation et prise en compte des éléments qu'ils apportent à la compréhension du problème.

Au travers une telle démarche participative, la conception peut intégrer l'ensemble des risques associés au cycle de vie du produit ainsi que la variété des conditions de son exploitation, pour peu que ces différents contextes soient correctement représentés dans la structure participative sous-jacente au processus de conception.

3) Analyse rétrospective des deux cas d'étude

Un système n'est ni technique ni sociotechnique en soit. Ce sont nos regards et les modèles que nous y appliquons qui en font l'un ou l'autre. Ainsi, dans le cadre du Mars Climate Orbiter, la NASA a possiblement considéré le système comme exclusivement technique car le MCO agissait de manière autonome sur la base des indications de trajectoire qui lui étaient données au cours de son vol. Une vision exclusivement technique de l'orbiter peut mener à exclure, de la modélisation du système, des phases d'interaction sociales entre les équipes et conduire, ainsi, à une absence de prise en compte de risques comme une confusion d'unités de mesure et à une absence de boucles de régulation/correction de ce précédent risque. En outre, la recommandation du rapport d'enquête de vérifier en continu l'utilisation des unités par le sous-traitant lors des phases de conception et d'exploitation peut laisser imaginer un manque de connaissance par la NASA des référentiels de son sous-traitant ainsi qu'un manque ou une défaillance de structures participatives qui auraient permis de partager ces référentiels.

Dans le contexte des chantiers de terrassement visés par l'étude ARTeRE, l'approche prenait résolument pour exigence que le système à concevoir devait pouvoir s'intégrer le mieux possible dans l'environnement existant, y compris dans ses dimensions sociales, considérant notamment le caractère partagé de la gestion des risques entre tous les participants. Le système à concevoir devait permettre d'alerter le pelleteur et l'équipe de terrassement lorsque le godet de la pelleteuse s'approche à une distance critique de la ou les canalisations de gaz enterrées situées à proximité. Ainsi, dans le cadre de l'approche ARTeRE, le système interactif à imaginer était envisagé non pas comme un système technique, comme par exemple le simple assemblage d'un capteur, d'une unité de traitement et d'une alarme mais comme un système sociotechnique d'aide aux interactions humaines et à la coconstruction sociales du risque tout-au-long du chantier.

B. Principe 2 : Articulation des phases de conception et d'expérimentation

1) Éléments de définition

Ce deuxième principe est un corollaire du premier. En effet, dans le cadre de la vision constructiviste qui est la nôtre, le réel est porté lors du processus de conception par les représentations des acteurs qui participent au processus. Or, les limitations de nos capacités cognitives conjuguées à nos biais de représentation et au caractère nécessairement faillible des structures participatives que nous concevons font que les artefacts de conception résultant sont nécessairement en dessous de la complexité du réel. Pour compenser cette limite indépassable de toute démarche basée uniquement sur des modèles individuels ou collectifs d'anticipation, une hybridation avec le réel apparaît comme un principe nécessaire visant à générer des apprentissages facilement intégrables dès le processus de conception. Ainsi, l'objectif ici est de permettre de démultiplier les interactions entre modèle et réel tout au long du processus de conception afin d'améliorer l'intégration des dimensions sociotechniques du système le plus tôt possible, quand les changements éventuels qu'ils induisent sont moins coûteux et techniquement plus facilement réalisables.

2) Problématique sociotechnique associée en situation de conception

Conformément aux travaux de Soler (2009) et Dupouy (2011), nous considérons ici l'expérimentation comme une intervention délibérée dans le cours des phénomènes en vue d'en déterminer les paramètres de contrôle pertinents. L'expérimentation, couplée à l'observation constitue depuis longtemps un des piliers de l'épistémologiste dans le sens où ils constituent des mécanismes clés de production scientifique (Roeber et al., 2024). L'expérimentation a d'ailleurs pris une place d'autant plus grande, depuis plusieurs décennies, que l'on parle de *tournant pratique* en épistémologie (Hacking, 1990). Paradoxalement, ce mode de production scientifique est moins utilisé en sciences sociales où le recours à l'expérimental pour démontrer des assertions sociales demeure encore sujet à discussion (Passeron, 1991).

Le principe proposé ici ne vise donc pas à expérimenter les assertions sociales des participants aux processus de conception. Il s'agit plutôt d'expérimenter le résultat technique du processus d'expérimentation dans les divers contextes sociaux des participants ; contextes qu'ils ne peuvent décrire que partiellement par eux-mêmes.

De telles expérimentations peuvent s'effectuer, dans le contexte de maîtrise des risques, par différents leviers. Nous pouvons en citer quelques-uns ici :

- Expérimentation basée sur une simplification organisationnelle. L'expérimentation autour des dimensions sociales d'un objet technique ne doivent pas nécessairement être exhaustives. Certaines fonctionnalités ou même certaines parties de l'organisation peuvent être isolées pour en tester le fonctionnement. Ce mode de travail est particulièrement adapté pour des objets tels que des logiciels ou outils de gestion dans la mesure où ils impliquent eux-mêmes des simplifications organisationnelles.
- Simulation/Jeux de rôles. On retrouve, dans cette catégorie, des approches de simulation plus ou moins aidées par l'informatique. A titre d'exemple, les simulateurs sont aujourd'hui déployés aussi bien dans le transport aérien que ferroviaire pour expérimenter les aspects sociaux des performances individuelles et/ou collectives des opérateurs. Les systèmes multiagents peuvent se révéler aussi d'intérêt pour introduire des règles d'interaction sociales dans des systèmes complexes et en suivre le développement. Des approches moins informatisées peuvent aussi être déployés par des jeux de rôle.
 - Retour d'expérience. Le REX est aussi un levier de confrontation des réalités sociales avec les présupposés considérés lors de la conception. Pour être pleinement opérationnel, ce mécanisme d'expérimentation doit néanmoins s'appuyer sur des modalités du REX (type d'évènements détectés, modalités de leur description, modalités d'analyse...) définies pour tester les paramètres souhaités.

3) Analyse rétrospective des deux cas d'étude

Dans le cadre du Mars Climate Orbiter, il nous semble qu'une expérimentation de type essais de fonctionnement du SST global, dans les différentes phases du vol de l'orbiter, essais suivis et analysés par des observateurs, aurait été un moyen utile pour déceler le décalage d'unités de mesures. L'une des recommandations du rapport d'enquête pointe en creux une lacune de connaissances par la NASA du fonctionnement des logiciels responsables des transferts de données entre les acteurs. Plus globalement, cela témoigne d'un manque d'essais ou de validation du fonctionnement du SST global (équipe responsable de la navigation, équipe d'exploitation de l'orbiteur, l'orbiteur...).

Du côté de l'approche ARTeRE, nous pouvons retrouver au moins deux traces de démarches d'expérimentation intégrées au processus de conception : comme décrit en figure 2, le retour d'expérience a été analysé et des observations de chantiers ont été réalisées afin de mieux comprendre les erreurs de représentation et d'arbitrage sous-tendant les accrochages.

C. Principe 3 : Analyse du travail réel

1) Éléments de définition

Ce troisième principe est complémentaire aux deux premiers. Il indique qu'il est nécessaire de comprendre et donc d'analyser le travail tel qu'il se fait si l'on veut comprendre les pratiques originales et les difficultés des utilisateurs des systèmes techniques. Que l'on soit dans le cas de l'évolution de systèmes existants ou dans la création de nouveaux systèmes, l'analyse de l'activité opérationnelle, qui permet l'analyse du travail réel, est une étape fondamentale. Dans le cas de l'évolution de systèmes existant, elle conduira, par la mise en œuvre de différents outils de l'ergonomie et de l'UX (User eXperience) design, à connaître l'ensemble des tâches et des actions réalisées par les opérateurs, non pas d'un point de vue théorique comme le présenterait un cours de formation ou un manuel opérateur, mais d'un point de vue pratique et réaliste. La distance est parfois grande entre les tâches prescrites et les tâches réellement exécutées (variabilité de l'environnement, des conditions d'exécution, d'évolution des outils, des niveaux de connaissances / compétences des opérateurs...). Derrière cette compréhension du travail se trouve la connaissance des raisons à l'origine de chaque action élémentaire des opérateurs et donc des besoins associés à leur réalisation. Les situations de conception qui concourent à l'évolution de systèmes sont généralement plus « confortables » que les situations de conception de nouveaux systèmes en ce que l'analyse de l'activité et du REX fournissent aux équipes de conception des informations sur les points forts des systèmes précédents mais aussi les points faibles. Elles sont donc des sources d'information précieuses pour la sécurisation de la conception et pour éviter que les erreurs de conception des systèmes antérieurs ne soient reconduites. La situation est un peu différente lors que l'on conçoit de nouveaux systèmes, en ce que l'on ne peut justement pas tirer d'information de l'usage des systèmes eux-mêmes puisque n'existant pas encore. Toutefois, des systèmes ayant des caractéristiques ou fonctionnalités similaires peuvent toujours être source d'inspiration auxquels appliquer l'analyse de l'activité opérationnelle.

L'analyse de l'activité s'applique à la conception de systèmes sociotechniques comme nous venons de le voir et en particulier à toute situation de travail. Elle peut donc être appliquée de la même manière au travail des concepteurs des systèmes pour mettre en lumière les forces et les faiblesses d'un dispositif de conception.

2) Problématique sociotechnique associée en situation de conception

Pour la conception des systèmes sociotechniques, l'analyse de l'activité est une étape préliminaire à la conception, étape fondamentale comme nous l'indiquons précédemment. Toute la difficulté vient du fait qu'elle soit préalable à la conception et s'inscrive donc dans un décalage temporel. La conception d'un système n'échappe pas à la problématique de la contractualisation entre un client (qui exploite le système in fine. A noter qu'il existe certaines exceptions comme celle de la Direction Générale de l'Armement (DGA) qui est le client des industriels de défense achetant au profit des forces armées. Dans ce cas, le client n'est pas l'utilisateur) et un fournisseur. La contractualisation se base sur un jeu d'exigences techniques spécifiant les fonctionnalités attendues du système. L'analyse de l'activité contribuant directement à la définition des besoins de l'utilisateur final devrait être un élément d'entrée à l'élaboration du cahier des charges contractuel. Malheureusement, il est très fréquent que l'analyse de l'activité ne soit faite que pendant la réalisation du contrat. Dans ce cas, compte tenu du temps nécessaire à sa réalisation souvent agrémenté de difficultés d'accès aux utilisateurs finaux, elle ne permet non seulement pas d'alimenter le cahier des charges qui

se révèle parfois en écart avec le besoin réel des opérateurs (méconnu ou mal connu) mais en plus est réalisée, au mieux, en même temps que la conception. Ses conclusions arrivent donc parfois trop tard par rapport à la conception. Certaines conclusions ne peuvent donc pas être prises en compte sinon au prix d'un surcoût nécessaire aux travaux de re-conception.

Pour la conception des situations de conception, il est très rare qu'une analyse de l'activité soit conduite. Les raisons sont nombreuses. Réaliser une analyse de l'activité pour chaque utilisateur du système de conception représente un travail très volumineux qu'il s'agisse de la faire de manière rétrospective sur un système de conception existant ou de manière prospective sur un système de conception à concevoir. La conception du système de conception se fait par retour d'expérience et anticipation de nouvelles technologies ou contraintes sans nécessairement suivre une démarche formelle. Cependant, l'analyse de l'activité peut porter ponctuellement sur certaines fonctions ou utilisateurs (concepteurs) pour répondre localement à des besoins spécifiques d'amélioration de la situation de travail.

3) Analyse rétrospective des deux cas d'étude

Dans le cas de l'orbiter, l'analyse du travail réellement réalisé aurait vraisemblablement pointé les données utilisées en particulier par les équipes exploitant des engins spatiaux chez Lockheed Martin et celles utilisées par les équipes de navigation du JPL de la NASA. Cela aurait vraisemblablement concouru à pointer les discordances entre les unités.

Dans le cas du projet ARTeRE, c'est bien l'analyse du travail réel qui a permis de pointer précisément le travail de chacun des acteurs de l'équipe et de dégager des pistes visant à soutenir et pointer la vigilance partagée de l'équipe. Sur la base de cette analyse, les exigences facteurs humains suivantes ont été déduites :

- Alerter le pelleteur et l'équipe de terrassement lorsque l'existence de canalisations de gaz enterrées ou les limites de la zone d'emprise du chantier ne sont pas connues ou ont été oubliées conduisant à terrasser mécaniquement hors ZTS.
- Alerter le pelleteur et l'équipe de terrassement lorsque les canalisations ou la zone d'emprise du chantier sont connues, mais sont mal localisées, repérées ou imaginées conduisant à terrasser mécaniquement hors ZTS.
- Alerter le pelleteur et l'équipe de terrassement lorsqu'un conflit d'objectif ou de priorité existe, ou bien lorsque le risque d'accrochage est sous-estimé conduisant à terrasser mécaniquement hors ZTS.

IV. DES CONDITIONS ORGANISATIONNELLES PROPICES A LA MISE EN PLACE DE PRINCIPES POUR UNE CONCEPTION ADEQUATE

Dans ce chapitre, nous discuterons du contexte organisationnel qui nous semble propice à la mise en œuvre des trois principes précédents pour une conception adéquate. En effet, identifier quelques bons principes est certes nécessaire mais cela n'est cependant pas suffisant. Ces principes peuvent ne pas être mis en œuvre ou mal mis en œuvre du fait d'outils, de contraintes temporelles, financières, d'organisations trop cloisonnées...

Les quatre auteurs ont donc cherché, en utilisant leur retour d'expérience, à repérer des conditions organisationnelles nécessaires pour que les trois principes de conception du chapitre III puissent apparaître et se maintenir lors de la réalisation de projets de conception dans une organisation. En d'autres termes, « qu'est-ce qui peut conduire à la mise en œuvre effective des trois principes pour une conception adéquate ? » est la question que nous avons cherché à traiter ici.

Ces conditions ont été regroupées en trois ensembles selon le modèle du Triangle de naissance (cf. Vautier, 2015). Ce modèle propose une adaptation organisationnelle d'un modèle physique : le triangle du feu qui permet d'expliquer la naissance de ce dernier. Dans le cadre de ce modèle du triangle de naissance, les trois ensembles de conditions sont complémentaires et doivent se conjuguer pour assurer la mise en place des trois principes de conception du chapitre III dans un projet.

A. Des conditions externes à une organisation abritant les projets de conception

Cela concerne par exemple la réglementation, les spécifications de conception basées notamment sur des normes... portant sur l'intégration des dimensions humaines, sociales et organisationnelles dans les projets de conception ainsi que les acteurs correspondants que sont les autorités, les clients/maîtres d'ouvrage... qui conçoivent et s'assurent du respect de cette réglementation, des spécifications émises... Cela concerne les secteurs de l'aérospatial, l'énergie, la chimie, le nucléaire, l'armement... On parle généralement pour ces dimensions de Facteurs Organisationnels et Humains (FOH), d'UXDesign, d'Ingénierie des Facteurs Humains (IFH)... selon les secteurs considérés. Ainsi, dans le secteur du nucléaire, l'arrêté du 7 février 2012 évoque plusieurs fois ces aspects relevant des SHS (Sciences Humaines et Sociales) que sont les FOH. Leur prise en compte est précisée dans plusieurs articles de l'arrêté.

B. Des conditions internes à une organisation abritant les projets de conception

Cela concerne par exemple les référentiels documentaires internes en matière de FOH, UXDesign, IFH..., dédiés notamment à la conception, et les ressources humaines correspondantes liées aux métiers évoqués précédemment. Ces personnels réalisent les référentiels documentaires internes aidant à la mise en place de la réglementation, des spécifications externes... et mettent en œuvre, en particulier, les trois principes de conception développés dans le chapitre III. Ces acteurs internes effectuent des informations, sensibilisations et formations, réalisent des études, notamment de conception, assure la dynamique d'amélioration continue en matière de FOH, UXDesign, IFH... ce qui passe par des mouvements de bouclage comprenant d'une part la diffusion d'informations, de connaissances lors des formations, séminaires... et d'autre part la prise en compte du retour d'expérience lors

de la mise en œuvre d'espaces de discussions, de groupes de travail... Notons, d'ailleurs, qu'il y a un mouvement récursif entre la mise en place des référentiels documentaires et celle des ressources humaines liées aux métiers FOH, UXDesign, IFH... précédents (i.e. les deux ensembles de conditions s'autoalimentent l'un l'autre);

C. Des conditions catalysatrices des échanges entre les acteurs externes et les acteurs internes

Cela concerne par exemple des temps et des lieux de rencontre particuliers entre les acteurs externes et internes précédents. Ces rencontres peuvent être formalisées dans les processus d'interactions entre acteurs (inspections des autorités de contrôle, revues de projets...) mais aussi être en dehors de ces processus d'interactions formels. Dans ce cas, il s'agit par exemple de journées d'études, de congrès comme par exemple le Lambda Mu, qui sont autant d'espaces de discussions. Il s'agit également de réunions de groupes de travail comme par exemple les Groupes de Travail et de Réflexions (GTR) de l'Institut pour la Maîtrise des Risques (IMdR). Dans le cadre de ces précédentes réunions de travail, des acteurs externes et internes peuvent alors échanger par exemple sur les trois principes de conception du chapitre III.

Ainsi, ces trois ensembles de conditions nous semblent conduire, lorsqu'ils sont conjugués, au déploiement des trois principes de conception du chapitre III dans les projets au sein d'une organisation.

V. CONCLUSION

L'analyse du retour d'expérience existant pour le cas du Mars Climate Orbiter ou la relecture de la conception du système ARTeRE au travers de la perspective sociotechnique mettent en évidence la plus-value d'un tel prisme et l'intérêt de sa mise en œuvre pour la conception de SST. Cette perspective adoptée dans cette communication montre que trois grands principes qui en sont issus, à savoir la conception participative, l'articulation des phases de conception et d'expérimentation, et l'analyse du travail réel, sont des leviers indispensables pour assurer une conception efficace des SST. Enfin, un contexte organisationnel adéquat, intégrant des conditions internes, externes et catalysatrices des échanges entre les acteurs externes et internes à une organisation abritant ces projets de conception est important pour garantir la robustesse de la conception de l'ensemble des SST appelés par la réindustrialisation et la transition écologique efficaces et durables.

L'attention est particulièrement attirée sur les nombreux éléments complémentaires à ceux présentés ici et disponibles dans la littérature qui sont autant de preuves de la plus-value et de l'importance de la perspective sociotechnique en conception. Cette dernière n'est finalement qu'une des dimensions de ce que l'on pourrait appeler la « variété requise pour la conception de SST ».

REFERENCES

- AIEA (2016). <u>Direction et gestion pour la sûreté, Prescriptions générales de sûreté N° GSR Part 2</u>, IAEA Publishing, Vienna, Austria.
- Bravo, A, Vieira, D.R, Bredillet, C. & Pinheiro, R. (2021). Review of collaborative project management approaches in R&D projects, in Fernandes, G., Dooley, L. O'Sullivan, D. Rolstadas, & O. Managinig collaborative R&D projects. Springer Nature Switzerland.
- Dupouy, S. (2011). L'expérimentation, dans : Philosophie des sciences humaines, édité par Fl. Hulak & Ch. Girard, Paris : Vrin, 213–241.
- Glaserfeld, E. (1984). An introduction to radical constructivism, in Watzlawick, The invented Reality; Norton Editions, New York.
- Hacking, I. (1990). Philosophers of experiment. PSA proceedings of the Biennal meeting of the philosophy of science association. Cambridge University Press.
- Mazri, C. (2007). Apport méthodologique pour la structuration de processus de décision publics en contextes participatifs : le cas des risques majeurs en France.
- OECD/NEA (2022). Human and Organisational Performance in Nuclear Installations, Nuclear Safety, OECD Publishing, Paris, https://doi.org/10.1787/97859635-en.
- Passeron, J.C. (1991). Le raisonnement sociologique. L'espace non popperien du raisonnement naturel. Nathan, Paris.
- Rapport d'enquête (1999). Mars Climate Orbiter, Mishap Investigation Board, Phase I Report
- Roeber, B., Sosa, E., Steup, M. & Turri, J. (2024). Contemporary debates in Epistemology. John Wiley and Sons Eds.
- Soler, L. (2009), Introduction à l'épistémologie, Paris : Ellipses.
- Trist, E. & Bamforth, K. (1951). Some Social and Psychological Consequences of Longwall Method of Coalgetting.
 Human Relations 4, 3–38.

- Vautier, J.-F. (2015). The Birth Triangle: a New Approach to Study the Birth of Systems. Advances in Systems Science and Applications, 15(1), 90-98. Retrieved from https://ijassa.ipu.ru/index.php/ijassa/article/view/390
- Villemeur, A. (1988). Sûreté de fonctionnement des systèmes industriels. Editions EYROLLES, Paris.
- Xie, X., Liu, X. & Chen, J. (2023). A meta-analysis of the relationship between collaborative innovation and innovation performance: The role of formal and informal institutions. Technovation 124, pp36-51.